

Cosne ma ville

Le mag

**BEAUX RIVAGES,
LA NOUVELLE EXPOSITION DU MUSÉE ! P.11**

Participation

citoyenne p.6 & 7

La Journée Citoyenne,
les chantiers ont été
définis

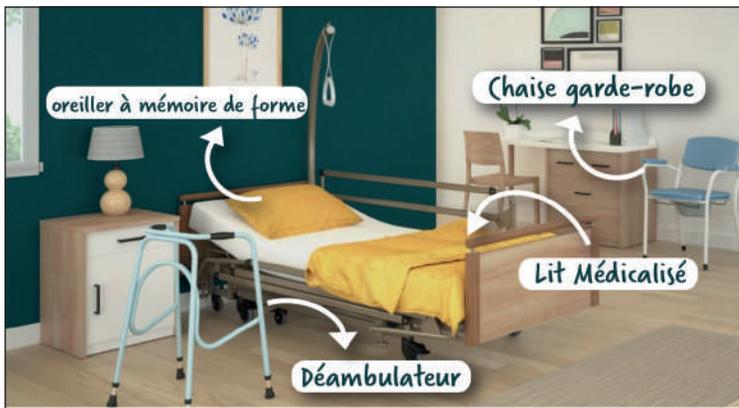
Solidarité p.8

Actions, projets, chiffres :
le point sur le Contrat de
Ville 2023

Transition

écologique p.18 & 19

Fête de la Nature : une
première à Cosne !



- & CONFORT BIEN-ÊTRE
- & SOINS HYGIÈNE
- & MOBILITÉ HANDICAP
- & ORTHOPÉDIE CONTENTION
- & CONNECTÉ MESURE
- & PROFESSIONNELS SANTÉ
- & NUTRITION DIÉTÉTIQUE
- & BÉBÉ MAMAN

MEDICAL LAFAYETTE COSNE
 Avenue du 85ème de ligne
 58200 Cosne Sur Loire
03 86 26 84 90
 Du lundi au vendredi :
 9h - 12h / 13h30 - 18h

MEDICAL LAFAYETTE CLAMECY
 19 Avenue Jean Jaures
 58500 Clamecy
03 86 27 01 73
 Du lundi au vendredi :
 9h - 12h / 14h - 18h



SPÉCIALISTE DE LA VENTE & DE LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

Optic 2000 OPTIQUE POITRENEAU

- Se déplace À DOMICILE •
- Spécialiste BASSE VISION •

Du Lundi au Samedi 9h-19h en continu
 Tél. : 03 86 28 15 68
 optiquepoitreneau@gmail.com
 25-31, rue St-Jacques
 58200 COSNE-SUR-LOIRE

MON OPTICIEN VIENT Chez moi

POUR EN SAVOIR PLUS 03 86 28 15 68

CTAB
 Contrôle Technique Automobile
 Cosne

À côté de BRICOMARCHÉ
 Parc d'activité
 Val de Loire

03 86 20 35 69 - 06 66 03 50 30

Plaques de plâtre
Revêtements sols et murs

Villechaud - 40 Place du Chat
58200 Cosne-sur-Loire

deco.concept58@gmail.com
f 06 65 20 58 39

Déco Concept
 RENOVATION

A votre écoute..
 solution auditive

Dupont Alexis
 Audioprothésiste
 AVE Cosne

11 rue du Général de Gaulle
 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
 03 45 80 90 88
 ave.audition@gmail.com

Horaires du mardi au
 vendredi 9h-12h
 14h-18h
 Le samedi 9h-12h00
 ave-audition.fr

IBBEC
 Institut de Biologie du Bien-Être Corporel

NOUVEAU ! 50% de réduction*

Conseils en nutrition
SURPOIDS - DIABÈTE - CHOLESTÉROL

*Pour les jeunes, les familles nombreuses et les personnes de faibles revenus.
 Sur RDV au 56 rue des Frères Gambon, à Cosne
03 67 10 25 24 | info@ibbec.fr | www.ibbec.fr

SOMMAIRE



COSNE MA VILLE | N°109 MAI ET JUIN 2023

Tirage à 6 300 exemplaires
Directeur de la publication :
Daniel Gillonnier
Directrice adjointe de publication :
Stéphanie Ouvry
Rédaction et création :
Service communication
Ont collaboré à ce numéro :
Les services de la collectivité
Photos / illustrations :
Ville de Cosne, Freepik, Flaticon (sauf indications
maquette)
RÉGIE PUBLICITAIRE
AF Communication, 26200 Montélimar
IMPRESSION
Inore Groupe, 58640 Varennes-Vauzelles
DISTRIBUTION : Milee, 58000 Nevers

La Ville de Cosne a choisi une communication
éco-responsable. Ce document a été imprimé
avec des encres végétales sur du papier
100% recyclé et certifié PEFC

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Docteur Jacques Huyghues des Étages
BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex
Tél. : 03.86.26.50.00 - Fax : 03.86.26.50.16
cosne@mairiecosnesurloire.fr

mairiecosnesurloire.fr

 @ville.cosne

 @villedecosne

Cosne, ma Ville est disponible en version
audio sur le site : mairiecosnesurloire.fr



Flashez le code
pour accéder à la
version numérique

QUESTIONS AU MAIRE p.4

ATTRACTIVITÉ p.5

La rue piétonne de retour le dimanche 7 mai

PARTICIPATION CITOYENNE p.6 & 7

SOLIDARITÉ p.8

INTERVIEW p.9

Rencontre avec Jean-Pierre Bocquet, Président de
L.S.R. 58

AU MUSÉE p.10 & 11

La nouvelle exposition se dévoile...

AGENDA p.12 & 13

Tous vos événements pour les deux prochains mois

CULTURE p.14 & 15

Les rendez-vous du marché et la Fête de la Musique
lancent la saison culturelle estivale !

SPORT p.16 & 17

Rencontre avec Christian Happi, nouvel entraîneur à
l'UCS Basket et fondateur des *Vacances Sportives
Happy*

TRANSITION ÉCOLOGIQUE p.18 & 19

ÉCOLES p.20

Les inscriptions scolaires sont ouvertes !

ZOOM SUR CŒUR DE LOIRE p.21

La Communauté de Communes se prépare pour la
rentrée en septembre

INFOS PRATIQUES p.22

EXPRESSION POLITIQUE p.23

Daniel Gillonnier

Répond à vos Questions !



Pouvez-vous nous donner plus d'information sur le Contrat de Ville ?

Le Contrat de Ville, c'est un document-cadre de la politique de la Ville, qui est consacré au quartier Saint-Laurent. Plus concrètement, ce sont des enveloppes spécifiques mobilisées conjointement par l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté et la Ville, pour améliorer le vivre-ensemble. C'est-à-dire des moyens financiers supplémentaires pour les associations et les bailleurs sociaux qui engagent un projet ou un programme d'actions au bénéfice des habitants.

Depuis 2020, chaque année, entre 16 et 20 projets sont sélectionnés et accompagnés par un comité des partenaires dont l'Etat, la Région et la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire aux côtés d'aides de droit commun. Les projets ont pour objectifs de conforter le lien social, d'animer la vie de quartier, d'encourager la pratique sportive, de développer les pratiques artistiques et culturelles.

Nous pouvons compter parmi les lauréats des structures départementales comme le Bureau d'Information Jeunesse, D'Jazz, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), l'Ecole de la Deuxième Chance et des acteurs de la vie associative locale : le Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb, les Enfants de Curie, l'association 47-2... et les nombreux lauréats

de cette édition 2023 (voir article page 8)

Le Contrat de Ville, c'est aussi des mesures spécifiques de soutien aux bailleurs sociaux, permettant d'amplifier leur action au quotidien : la remise en état des logements, l'entretien des parties communes, la gestion des encombrants... ou encore la mise en place de chantiers jeunes.

S'agit-il d'un dispositif permanent ?

Pour mémoire, le Contrat de Ville est issu de la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine, votée en 2014. Il a été signé à Cosne, en 2015, en faveur des habitants du quartier Saint-Laurent.

Après une prorogation d'un an, il arrivera à échéance fin 2023. Ce n'est donc pas un dispositif permanent. Il dépend de la géographie des quartiers définis comme prioritaires, au titre de la Politique de la Ville. L'inscription dans une nouvelle version du dispositif est donc un sujet d'actualité.

Le futur plan de la Politique de la Ville, dans sa nouvelle déclinaison « Quartiers 2030 », n'est pas encore connu. Faire partie du champ d'application de cette nouvelle politique est essentiel pour notre Ville, c'est même une priorité !

Pour cette raison, je reste mobilisé à obtenir l'engagement renouvelé de l'Etat pour le quartier Saint-Laurent. Cela passera, nous l'espérons, par la signature d'un Contrat de Ville nouvelle génération : « Engagements Quartiers 2030 ».

Cette ambition est partagée avec les bailleurs sociaux, comme avec les principaux acteurs impliqués dans la vie du quartier Saint-Laurent.

La dynamique collective engagée depuis 2020 doit être encouragée et soutenue, c'est notre volonté !

Daniel Gillonnier

Daniel Gillonnier répond à vos questions dans votre magazine !
Envoyez vos questions à communication@mairiecosnesurloire.fr

ATTRACTIVITÉ



RETOUR DE LA RUE DU COMMERCE PIÉTONNE, LES DIMANCHES !

La Municipalité a mis en place pendant la période estivale et ce, depuis l'été 2021, **la piétonnisation de la Rue du Commerce** lors des marchés du dimanche. Pour plus de convivialité et plus de sécurité pour toutes et tous, la rue du Commerce, dans sa section, entre la rue du 14 juillet et la rue Caumeau, sera réservée aux piétons.

Cette mesure étant pérenne, désormais, l'aménagement piéton de la rue est souligné par **l'installation de potelets et barrières urbaines**, dans l'esprit du mobilier urbain en place dans le centre-ville.

La piétonnisation est programmée **dès le dimanche 7 mai jusqu'au dimanche 1er octobre inclus**. Chaque dimanche de cette période, le stationnement est interdit de 00h00 à 14h00, la circulation est interdite de 7h00 à 13h00 sur la portion concernée.

POUR PLUS DE NATURE EN VILLE

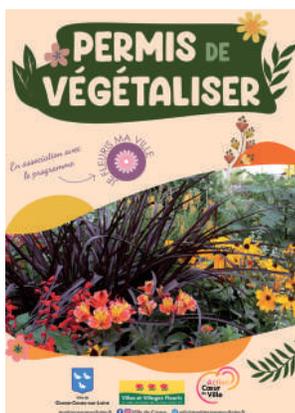
Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la commune est accompagnée par CDC Biodiversité pour calibrer des actions d'adaptation du centre urbain au changement climatique, notamment en termes de place de la nature et de la biodiversité.

Première étape de cette démarche : une journée terrain, mardi 14 mars, en présence des services de la Ville, en charge de l'entretien et du fleurissement des espaces verts, et de Nadine Breuzet, Conseillère déléguée aux espaces verts.



Aux côtés des chargés d'études missionnés, l'équipe a ainsi mieux appréhendé les actions déjà engagées : palette végétale locale, espèces peu gourmandes en eau, place des arbres en tissu urbain, fleurissement participatif. A été soulignée, en particulier, la place de la trame verte, constituée autour du Nohain et de la Loire et son fort potentiel d'accueil de biodiversité. Cette visite a confirmé la préoccupation de la Ville **d'atténuer les effets du changement climatique** et ce, **grâce à la végétalisation du Cœur de Ville**.

Prochaine étape : présentation en mai 2023 du diagnostic écologique du territoire.



OBTENIR SON PERMIS DE VÉGÉTALISER

Envie d'embellir votre façade de maison ? D'apporter des couleurs en ville ? De favoriser la biodiversité ?

Afin d'apporter un peu plus de nature dans votre rue, vous pouvez, dorénavant, planter au pied de votre mur, des plantes grimpantes par exemple accompagnées d'une ou deux plantes vivaces. Un geste simple pour embellir votre maison et participer à la qualité du cadre de vie de votre quartier.

Vous pouvez dès à présent demander votre permis de végétaliser :

- en téléchargeant le dossier sur le site Internet de la Ville mairiecosnesurloire.fr
- en le retirant à l'accueil de la Mairie de Cosne, de Cours ou du CCAS



PARTICIPATION CITOYENNE

RETOUR SUR LE RALLYE CITOYEN

Le deuxième rallye citoyen et sportif EducapCity, **co-organisé par la Municipalité et l'association CAP SAAA** s'est déroulé le 4 avril dans la joie et la bonne humeur, sous un beau soleil printanier. Cette course d'orientation a permis aux équipes de jeunes de découvrir les acteurs institutionnels, économiques et associatifs de la Ville autour des thématiques du patrimoine et de la technologie.

Le Docteur Bernard Bordet, co-fondateur du CRF Pasori et **Carole Laforge**, présidente de l'association **Mots pour Maux d'Enfants** ont parrainé le rallye 2023.

Plusieurs partenaires ont contribué à la réalisation du rallye citoyen grâce à leur soutien financier et logistique, et en offrant les récompenses aux gagnants : **Le Département, EDF – Centrale de Belleville-sur-Loire, le Crédit Agricole, l'entreprise Accro Déco, le Musée de la Loire, la Communauté de Communes Cœur de Loire et le Pavillon du Milieu de Loire.**

Pendant que les bénévoles s'appliquaient à corriger les carnets de route, **l'Harmonie de Cosne et les enfants de l'orchestre au collège** ont offert une animation musicale avant l'annonce des résultats.

LES CHIFFRES DE L'ÉDITION 2023

- 63 équipes de six jeunes** encadrés par un adulte.
- 5 collèges** : (Claude Tillier, René Cassin, Notre-Dame, Les Guilleraults (Pouilly-sur-Loire) et Henri Clément (Donzy).
- 380 enfants** environ scolarisés en sixième.
- 33 points de passage** composaient le parcours concocté par la Municipalité selon un axe Nord-Sud qui s'étendait de la Sous-Préfecture jusqu'au Centre Social. Les équipes devaient répondre aux questions, réaliser des défis ou observer le patrimoine afin de gagner le plus de points possible pour décrocher la finale parisienne.

La meilleure équipe de chaque collège a été récompensée par la Ville et les partenaires de l'évènement.

Les cinq lauréats sont :

- 1^{er} : "Les Truites", collège H. Clément ;**
- 2^{ème} : "Les Cas Six", collège R. Cassin ;**
- 3^{ème} : "Notre-Dame 4", collège Notre-Dame ;**
- 4^{ème} : "Les Génies", collège C. Tillier ;**
- 5^{ème} : "Les Meilleurs", collège Les Guilleraults.**

Ils partiront les 21 et 22 juin à Paris pour l'étape finale organisée par CAP SAAA qui proposera un nouveau défi aux enfants : chanter la Marseillaise en voix et en langue des signes.



Clôture de la Journée avec Ryadh Sallem, fondateur de CAP SAAA, athlète paralympique et militant associatif, qui fait chanter la Marseillaise aux jeunes.



LE PARCOURS EN DÉTAIL

Les points de passage : Police Municipale, Salle de mariage (Mairie), Conseil Municipal des Jeunes de Cosne-Cours-sur-Loire, Archives municipales, Médiathèque, Pompiers, Musée de la Loire, Office de Tourisme, Gendarmerie, Croix Rouge, Lycée Pierre-Gilles de Gennes, filières Métiers de l'Eau et Science de l'Ingénieur, Pasori, Centre Social, CCAS, Secours Populaire, E2C, Sous-Préfecture, Centre Technique Municipal, Accro Déco, EDF Belleville-sur-Loire, Association Mots pour Maux d'Enfants, Lycée Agricole et Viticole.

Les défis sportifs : Comité Départemental Nièvre Handisport, CAP SAAA, UCS Rugby.

Les points d'observation : Eglise Saint-Agnan, Monument rue Alphonse Baudin, Cinéma Eden, Monument aux Morts cimetière St Agnan, Vieux Château, Hôtel de Ville.

Merci à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette belle journée pour notre jeunesse : les établissements scolaires et leurs encadrants, les points de passage, les partenaires, les agents des services municipaux, l'école de Musique intercommunale, les bénévoles et l'équipe CAP SAAA.

JOURNÉE CITOYENNE, LES CHANTIERS ONT ÉTÉ DÉFINIS

La Municipalité organise la première Journée Citoyenne et Intergénérationnelle de Cosne-Cours-sur-Loire. **Le samedi 13 mai**, les habitants de tout âge qui ont envie de se mobiliser pour la réalisation de chantiers participatifs sont les bienvenus ! Ce moment permet aux habitants de s'investir pour améliorer leur cadre de vie lors d'une journée conviviale et riche en rencontres.

Pour cette première édition, la Municipalité a identifié quelques chantiers qui peuvent se concrétiser en une journée :

- aménagement espaces verts

- ramassage de déchets et création de panneaux de sensibilisation
- peinture façade club canoë kayak Marcel Renaud

Infos pratiques

Horaires : à partir de 8h30

Lieu de rendez-vous : Hall d'honneur de la Mairie

La Municipalité offrira un café d'accueil avant de débiter les chantiers, le dessert et le café à midi ainsi qu'un verre de l'amitié pour clôturer la journée. Pour la pause déjeuner, nous proposons de rester ensemble et de partager un repas tiré du sac (lieu à définir).

Pour s'inscrire, contacter le service participation citoyenne, par téléphone au 03.86.26.50.19 ou participation-citoyenne@mairiecosnesurloire.fr



SOLIDARITÉ

CONTRAT DE VILLE : LE POINT SUR LES DERNIERS DOSSIERS

En 2022, une évaluation du Contrat de Ville de Cosne-Cours-sur-Loire a été réalisée afin de mesurer les effets de la mise en œuvre de cet outil "Politique de la Ville" sur les habitants du quartier Saint-Laurent. Rappelons que les objectifs visés de ce Contrat sont d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre le quartier dit prioritaire et la Commune, et d'améliorer les conditions de vie de ses habitants.

Il est ressorti de cette évaluation que le Contrat de Ville avait permis de mettre en œuvre une véritable dynamique au sein du quartier. En effet, un nombre conséquent d'actions a été proposé à destination des habitants et des usagers, des partenariats privilégiés entre les acteurs ont été renforcés et de nouvelles associations ont émergé : **1001 Coups de Pouce et Vacances Sportives Happy**.

La **programmation 2023** est le reflet de cette richesse de projets puisque **17 actions** vont être financées par l'Etat et la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire, pilotes et principaux financeurs du Contrat de Ville. Ces derniers ont à nouveau pu compter sur leurs partenaires : la Région Bourgogne Franche-Comté, les bailleurs sociaux Nièvre Habitat et Habellis, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'apport de co-financements qui ont permis de renforcer la programmation au bénéfice des habitants du quartier.

Les associations lauréates sont diverses. Certaines sont déjà bien implantées au sein du quartier telles que le Centre social Suzanne Coulomb et l'École de la Deuxième Chance. D'autres interviendront pour la première fois sur le territoire et viendront enrichir l'offre comme, entre autres, la Compagnie théâtrale La Louve, l'Association Nivernaise Sauvetage et Secourisme ou encore le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Yonne et Nièvre.



Les activités de l'Association 1001 coups de pouce sont, en partie, organisées grâce au Contrat de Ville

Cette année encore, le dispositif "**Quartiers d'été**" sera reconduit : il s'agira de financer des projets ayant pour but d'apporter aux habitants du quartier Saint-Laurent :

- ➔ un temps de respiration, de divertissement et de découverte,
- ➔ un temps de rencontres et de renforcement du lien social.

Les associations qui souhaiteraient candidater pourront répondre à l'Appel à projets qui sortira à la fin du mois de mai.

L'année 2023 étant la dernière année du Contrat de Ville actuel, des travaux sur la prochaine contractualisation mais également sur le **Plan de Renovation Urbaine** débiteront prochainement avec les acteurs du territoire, mais aussi avec les habitants et usagers pour construire le futur Contrat en partant de leurs préoccupations.

EN CHIFFRES

| | |
|-----------------|-----------------------|
| 37 324 € | État |
| 14 825 € | Ville |
| 8 000 € | DRAC |
| 7 000 € | Région |
| 5 000 € | Nièvre Habitat |
| 3 000 € | Habellis |
| 1 100 € | CPAM |

Les projets 2023 étant nombreux, ils vous seront présentés tout au long de l'année.



Contacts :

Délégué du Préfet aux quartiers prioritaires : Fabien Tabus / fabien.tabus@nievre.gouv.fr ou au 06.74.88.45.23
Ville de Cosne : Nathalie Foucher / nfoucher@mairiecosnesurloire.fr ou au 03.86.28.83.92



**RENCONTRE AVEC
JEAN-PIERRE BOCQUET :
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
"L.S.R. 58 LOISIRS ET
SOLIDARITÉ DES RETRAITÉS"**



Jean-Pierre Bocquet

L'association L.S.R. 58 - Loisirs et Solidarité des Retraités - est une association nationale qui se décline en local. L.S.R. 58 située à Cosne-Cours-sur-Loire propose tous les mois des activités en direction des retraités. Tout récent Président élu, Jean-Pierre Bocquet ne manque pas d'idées quant à de nouvelles initiatives tout en maintenant les activités régulières.

Cosne, ma Ville : Pouvez-vous brièvement nous retracer l'historique de l'association ?

Jean-Pierre Bocquet : J'ai présidé ma première véritable Assemblée Générale en mars dernier. C'était une grande première pour moi devant une belle assistance d'adhérents.

L'association à but non lucratif L.S.R. 58 a été fondée en 1992. Elle fait partie de ce que l'on peut appeler le "groupe des 9", c'est à dire qu'au niveau national, au travers des Fédérations Nationales de Retraités, 9 associations L.S.R. ont vu le jour, dont la nôtre.

Cosne, ma Ville : Quel est le rôle de L.S.R. 58 aujourd'hui ? Est-ce uniquement basé sur le loisirs et les activités ludiques ?

Jean-Pierre Bocquet : Notre association souhaite avant tout créer du lien et briser la solitude. Notre but n'est pas que l'amusement, nous faisons face à une précarité grandissante des retraités et nous nous positionnons parfois en tant que syndicat voire même organisation ou club... en direction des retraités afin de défendre leurs droits.

Nos revendications ne sont bien évidemment pas les mêmes que les personnes actives, donc notre rôle est également d'accompagner les retraités dans leurs démarches administratives.

Certains adhérents ont également des problèmes de santé et l'offre de soins étant de plus en plus réduite, depuis la crise sanitaire, nous leur apportons un soutien et les aidons aussi dans leurs démarches médicales. D'ailleurs, parfois nous employons le terme de bénéficiaires plutôt que d'adhérents les concernant.

Évidemment, nous proposons aussi des sorties et activités tout au long de l'année : randonnées, journées pêche, journées champêtres, visites, aquagym, théâtre, pétanque, activités créatives et jeux de société, sorties culturelles, voyages en France et à l'étranger... (ndlr : Un programme complet des activités a été réalisé par l'association).

CMV : Vous avez récemment été élu Président. Avez-vous en tête quelques nouveautés et quels sont

vos objectifs pour l'association cette année ?

Jean-Pierre Bocquet : C'est une activité très prenante ! J'ai été élu il y a un an et je ne pensais pas que tout mon temps libre serait consacré à l'association. Nous avons un réel problème de renouvellement des bénévoles, c'est pourquoi l'un de mes principaux objectifs cette année est de "recruter" ; au même titre que les budgets et la trésorerie que nous espérons garder positifs : l'association finance entièrement ses activités par le biais des solidarités. L'association a survécu au Covid et est en bonne santé financière (les brocantes et autres activités proposées nous le permettent).

Les effectifs ont sensiblement diminué (120 actuellement contre 180 avant la pandémie), mais l'arrivée de nouveaux visages laisse présager un renouveau.

Pour 2023, toutes les activités régulières sont reconduites, aussi bien au niveau des vacances, des sorties ou des visites culturelles à la journée.

Nous avons par ailleurs en projet de louer un minibus pour les sorties à l'extérieur qui permettrait aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de se joindre à nous. Avis aux amateurs, nous recherchons en parallèle des chauffeurs !

CONTACT

L.S.R. 58
35 rue d'Arquien
58440 La Celle-sur-Loire
06.31.69.15.41
jean-pierre.bocquet76@orange.fr

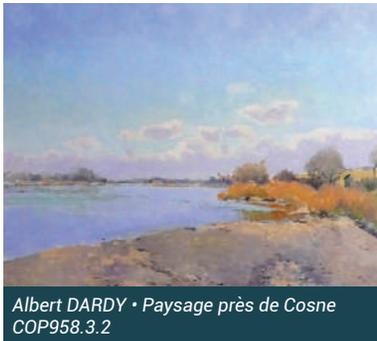
AU MUSÉE

ÉVÉNEMENTS, ANIMATIONS, CONFÉRENCES ET DÉGUSTATIONS, LE MUSÉE VOUS ATTEND !



Nuit européenne des Musées
Samedi 13 mai de 19h30 à 23h
Gratuit - Musée de la Loire

Le musée de la Loire s'habille de lumière et vous invite à une **promenade musicale sur les rivages artistiques** de sa nouvelle exposition. Entre mer et fleuve, venez découvrir la pluralité des représentations de l'eau en **présence des Bellinottes**. Le musée vous propose également de **découvrir l'exposition "Beaux rivages"** en compagnie des élèves du collège René Cassin de Cosne-Cours-sur-Loire. Ceux-ci ont réalisé une **application numérique d'aide à la visite** et une **carte des paysages** dans le cadre du dispositif conjoint, Éducation Nationale et Ministère de la Culture "La classe l'œuvre !".



Albert DARDY • Paysage près de Cosne
COP958.3.2

Beaux rivages, du musée à la plage
Vendredi 19 mai et vendredi 16 juin à 18h
Payant - Réservation obligatoire

Du musée de la Loire à la plage il n'y a qu'un pas, un pas que l'exposition "**Beaux rivages**" incite à franchir pour que peinture rime avec nature ! Vous êtes ainsi conviés d'abord à une **découverte des œuvres rassemblées** pour l'occasion qui invitent au voyage au travers de paysages peints, une promenade vivifiante, colorée et animée dans les pas de peintres de renom. Comme un contre-point à cette balade artistique, retrouvez ensuite le Service éducation à l'environnement Cœur de Loire sur une plage, dans l'île dite de Madagascar, pour une **lecture de paysage suivie d'une dégustation**.

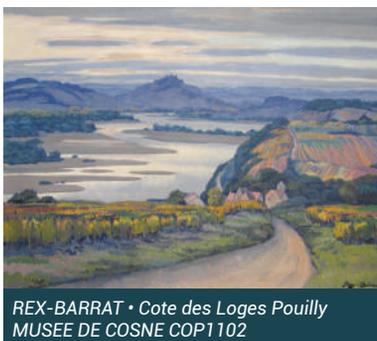


Samuel Granovsky, Nu accroupi • (détail)
MUSEE DE COSNE COP937.1.12

Conférence "Les peintres juifs de l'École de Paris"
Par Sophie Krebs, Conservatrice générale au Musée d'Art moderne de Paris • Mercredi 7 juin à 18h

Salle de conférence du Palais de Loire
Gratuit- Réservation obligatoire

Chers à Emile Loiseau, ces artistes juifs exilés des pays de l'Est comme Krémègne, Chagall, Epstein ou Granovsky, formeront le point de départ d'une **évocation de cette diaspora d'une grande richesse artistique installée à Paris autour des années 1910**.



REX-BARRAT • Cote des Loges Pouilly
MUSEE DE COSNE COP1102

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
Vendredi 23 juin à 17h, samedi 24 et dimanche 25 juin à 10h

Gratuit - Réservation obligatoire

Comme les années précédentes, le musée de la Loire participe aux **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins** qui fêtent cette année leur **25^e anniversaire**. Cet événement national est l'occasion pour le musée de mettre en lumière les décors de ce Patrimoine de pays : tous ces paysages qui magnifient les constructions humaines, cette nature tantôt domestiquée par l'Homme, tantôt laissée dans son état originel.



Horaires d'ouverture :

10h-12h / 14h-18h (sauf les mardis) et 14h-18h les samedis, dimanches et jours fériés.

Entrée gratuite pour tous le 1^{er} dimanche de chaque mois !

Plus d'informations : museedelaloire.fr - 03 86 26 71 02 - musee@mairiecosnesurloire.fr

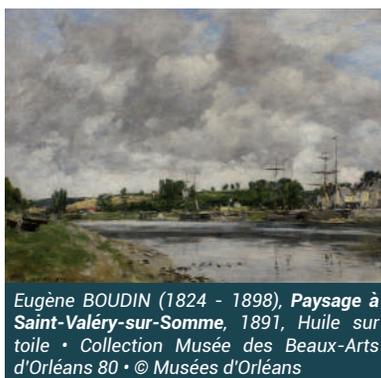
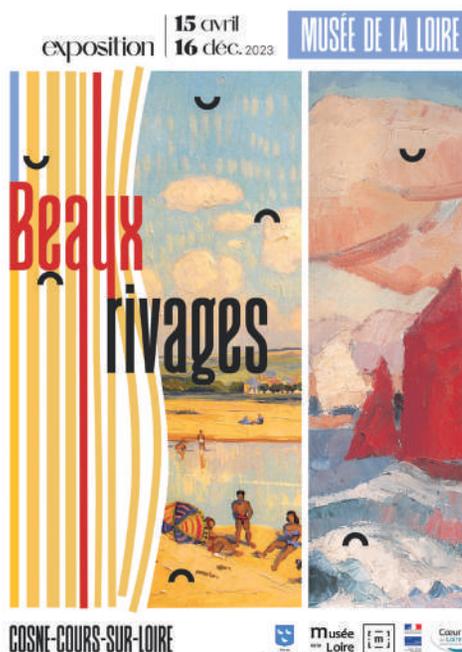
Place de la Résistance - 58200 - Cosne-Cours-sur-Loire

ZOOM SUR LA NOUVELLE EXPOSITION : BEAUX RIVAGES

L'eau est à l'origine de la création de notre monde. Source de vie, elle voyage, se sublime et façonne son environnement. Elle fascine l'Homme et lui inspire joie, désir, louanges, curiosité ou crainte.

Depuis toujours, écrivains, poètes et artistes-peintres ont su célébrer toute la beauté et la puissance de l'eau. Durant l'Antiquité, elle est un espace divin, fécond et une source de richesses. Elle est aussi symbole de purification et de renaissance à l'époque médiévale via la tradition judéo-chrétienne. L'avènement de la peinture allégorique à la Renaissance fait de l'eau un élément personnifié, mais aussi un attribut féminin de la virginité et de la fécondité.

Réel sujet artistique dès lors que la notion de paysage s'ancre dans les mentalités à partir du 16^{ème} siècle et continuellement jusqu'au 19^{ème} siècle, l'évolution de la représentation de l'eau sera marquée par les goûts de l'époque et les différents motifs et supports utilisés. L'émulation progressive pour l'art du paysage donnera lieu à de grandes créations, et les scènes maritimes ou fluviales n'échapperont pas à la multiplication des sujets : figuration de bateaux, représentation du littoral, activités économiques ou de plaisance, etc.



Cette exposition vous invite à la contemplation sur près de **cinq siècles d'histoire de l'art du paysage**. Elle propose un **voyage de couleurs et de lumière à travers les paysages qui magnifient l'eau, depuis les rivières ou les fleuves jusqu'à la mer ou l'océan** ! Près de 50 œuvres provenant de musées de la région : **Varzy, Clamecy, Sens, Dijon, Chalon-sur-Saône**... ou plus éloignés : **Nemours, Châteauroux, Charlieu, Sceaux, Châteauneuf-sur-Loire, Loches, Orléans**... sont rassemblées pour l'occasion parmi lesquelles on compte en particulier des œuvres signées **Albert Marquet, Eugène Boudin ou Maximilien Luce** ci-dessus...



Dispositifs de médiation

Pour faciliter l'accès de l'exposition au plus grand nombre et notamment aux familles, le musée de la Loire propose gratuitement un accompagnement numérique et ludique dans les salles avec :

- une **carte en ligne de géolocalisation des paysages** et une **application-jeu gratuite qui propose un parcours dans l'exposition réalisées avec les élèves de 6^{ème} du Collège René Cassin.**
- **des jeux des erreurs, coloriages et puzzles.**



MAI

MERCREDI 3 MAI

Conférence "Beaux Rivages"
(Musée de la Loire)
18h - Musée de la Loire
| Gratuit Réservation au
03.86.26.71.02

JEUDI 4 MAI

Ateliers Vélos (CCAS)
15h - Inscription au
03.86.28.55.44

VENREDI 5 MAI

Printemps des Retraités
(CCAS) - 14h - Salle des
Fêtes de Cours - Inscription
au 03.86.28.55.44

SAMEDI 6 MAI

**Randonnée (Amicale du
Personnel Communal de
Cosne)** - 9h30 - Eglise de
Saint-Père

DIMANCHE 7 MAI

Brocante / Vide grenier
(Comité des fêtes de
Villechaud) - Toute la
journée - Salle des fêtes de
Villechaud

Animation du Marché

(Ville de Cosne) - Banda Azur
et Or

LUNDI 8 MAI

Cérémonie du 8 mai
(Anciens combattants et Ville
de Cosne)
8h30 - Villechaud
10h30 - Cours
11h30 - Cosne



MARDI 9 MAI

Visite sandwich (O.T.)
12h30 - Départ devant la
Mairie - Tarifs : 1 € à 3 €
Inscription au 03.86.28.11.85



JEUDI 11 MAI

Concours de pétanque
(Boule Courseoise)
13h15 - Salle des fêtes de
Cours

VENREDI 12 MAI

Spectacle scolaire
(Harmonie de Cosne)
Avec l'École Pierre et Marie
Curie - Salle des Fêtes de
Cosne

SAMEDI 13 MAI

Journée Citoyenne
(Ville de Cosne)
Différents lieux de la Ville
> [Détails en page 7](#)

Football National 3

Ucs Cosne - Juras Dolois
18h00 - Parc des Sports R.
Giroux - Entrée 5€

Nuit Européenne des Musées

(Musée de la Loire) - 19h30
Musée de la Loire - Gratuit
> [Détails en page 10](#)

Défilé de mode

(Lycée Pierre-Gilles de
Gennes) - 20h30 - Salle du
belvédère Palais de Loire

DIMANCHE 14 MAI

Animation du Marché
(Ville de Cosne) - Up 2 Dance

Repas tête de veau

(Pour Vivre À Cours) - 12h
Salle des fêtes de Cours

Concert de Printemps

(Harmonie de Cosne) - 16h
Entrée libre - Salle des Fêtes
de Cosne

Brocante / Vide grenier

(L.S.R.) - Toute la journée -
Salle des fêtes de Villechaud

LUNDI 15 MAI

Dictée (Club de Dictée)
Salle Edme Lavarenne
06.08.84.25.22.

MARDI 16 MAI

Après-midi Part'Âges
Sortie à vélo (CCAS)
2 rue du Général Binot
Rens. au 03.86.28.55.44

VENREDI 19 MAI

**Spectacle "Un sourd rire vaut
mieux qu'un malentendu"**
(Vivien Laplane) - 19h30
Salle des fêtes de Cosne

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI

La Loire en Fête !
(Les Gabarriers du Haut Val
de Loire) - Toute la journée
Place de la Pêcherie

DIMANCHE 21 MAI

Animation du Marché
(Ville de Cosne) - Les
Gabarriers du Haut val de
Loire

LUNDI 22 MAI

Jazz-Club des Palais
(D'Jazz et Ville de Cosne) -
20h30 - Salle des fêtes de
Cosne
> [Détails en page 14](#)

MARDI 23 MAI

Collecte de sang
De 15h à 19h
Salle des Fêtes de Cosne

Visite sandwich (O.T.)

12h30 - Départ devant la
Mairie - Tarifs : 1 € à 3 €
Inscription au 03.86.28.11.85

JEUDI 25 MAI

Concours de pétanque
(Boule Courseoise)
13h15 - Salle des fêtes de
Cours

Ateliers Vélos (CCAS)

15h - Inscription au
03.86.28.55.44

DU VENDREDI 26 AU DIMANCHE 28 MAI

35^{ème} Salon du Livre
(Trait d'Union 58)
Toute la journée
Place de la Mairie



SAMEDI 27 MAI

Gala de Boxe
19h (UCS Boxe) - COSEC
> [Détails en page 16](#)

LUNDI 29 MAI

Après-midi Part'Âges
Partie crêpes (CCAS)
14h - 2 rue du Général Binot
Rens. au 03.86.28.55.44



AGENDA

JUIN

JEUDI 1^{ER} JUIN

Concert Choral "Voyage au bout de la Loire"
(Musichoeur) - 19h
Salle du Belvédère Palais de Loire - 06.26.06.46.24.

VENREDI 2 JUIN

Loto (Comité des Fêtes de Myennes)
Salle des Fêtes de Cours

Spectacle "Et toi d'où viens-tu ?" (École Paul Bert)
18h30 - Salle du Belvédère Palais de Loire

SAMEDI 3 JUIN

Concours de pétanque
(Boule Coursoise)
9h - Salle des fêtes de Cours

Football National 3 Ucs Cosne - Fc Gueugnon
18h00 - Parc des Sports R. Giroux - Entrée 5€



DIMANCHE 4 JUIN

Animation du Marché
(Ville de Cosne) - Les Polysons

MARDI 6 JUIN

Visite sandwich (O.T.)
12h30 - Départ devant la Mairie - Tarifs : 1 € à 3 €
Inscription au 03.86.28.11.85

DU MERCREDI 7 AU

MERCREDI 14 JUIN

32^{ème} Semaine du Jeune Théâtre (Nohain Atelier Théâtre) - SDF de Cosne

MERCREDI 7 JUIN

Conférence "Les peintres juifs de l'École de Paris"
(Musée de la Loire)
18h - Salle de conférence du Palais de Loire - Gratuit
Réservation au 03.86.26.71.02
> [Détails en page 10](#)

JEUDI 8 JUIN

Ateliers Vélos (CCAS)
15h - Inscription au 03.86.28.55.44

DIMANCHE 11 JUIN

Animation du Marché
(Ville de Cosne) - Compagnie Agora - Boulevard de la République

Concert

(Groupe Vocal Variations)
16h - Église St Agnan

LUNDI 12 JUIN

Dictée (Club de Dictée)
18h30 - Salle Edme Lavarenne

Après-midi Part'Âges chansons

(CCAS)
14h - 2 rue du Général Binot
Rens. au 03.86.28.55.44

SAMEDI 17 JUIN

Spectacle de danse
(Up 2 Dance)
20h30 - Salle des Fêtes de Cosne

DIMANCHE 18 JUIN

Animation du Marché
(Ville de Cosne) - Formes & Couleurs

Spectacle de danse

(Up 2 Dance) - 17h30 - Salle des Fêtes de Cosne

Rencontre dédicaces

(Trait d'Union 58) - 16h00
Salle de conférence du Palais de Loire

MARDI 20 JUIN

Collecte de sang
De 15 à 19h
Salle des fêtes de Cosne

Visite sandwich

(O.T.)
12h30 - Départ devant la Mairie - Tarifs : 1 € à 3 €
Inscription au 03.86.28.11.85

MERCREDI 21 JUIN

Journée verte champêtre
(Médailleurs Militaires)
9h - Salle des Fêtes de Villechadud

Fête de la Musique

À partir de 19h
Rues du centre-ville
> [Détails en page 15](#)



JEUDI 22 JUIN

Conseil Municipal
19h - Salle du belvédère Palais de Loire - Diffusé en direct sur la page Facebook "Ville de Cosne"

Ateliers Vélos

(CCAS)
15h - Inscription au 03.86.28.55.44

DU VENDREDI 23 AU DIMANCHE 25 JUIN

Foire expo et salon du bien-être/beauté
(Comité d'animation)
Toute la journée - Parking Artis'en Loire et Place de la Pêcherie



SAMEDI 24 JUIN

Journée Champêtre
(Anciens de FOG)
Salle des fêtes de Cours

Spectacle de fin d'année
(Compagnie Agora) - 19h00
Salle du belvédère Palais de Loire

Spectacle de danse
(Du Rêve à la Scène) - 20h30
Salle des fêtes de Cosne

DIMANCHE 25 JUIN

Animation du Marché
(Ville de Cosne) - Harmonie de Cosne

Spectacle de danse
(Du Rêve à la Scène)
15h00 - Salle des fêtes de Cosne

VENREDI 30 JUIN

Course Cycliste en Nocturne
(UCS Cyclisme)
20h30 - Rues du Centre-Ville

LES GABARRIERS ET LA LOIRE EN FÊTE !

L'Association des Gabarriers du Haut Val de Loire, fondée en 1996, a pour but le renouveau des traditions ligériennes.

Trois bateaux construits par l'Association font partie du patrimoine ligérien :

- La "Belle Cosnoise", une gabarre de 14 mètres,
- "L'Verdieu", un futreau de 9,80 mètres,
- "La Princesse de Loire", une sapine de 12,20 mètres.

Cette année, la Loire en Fête aura lieu Place de la Pêche à Cosne les **samedi 20 et dimanche 21 mai** avec au programme une guinguette, des balades en gabarre, une brocante (le samedi), la traditionnelle buvette des Gabarriers, des jeux pour enfants et les divers stands des partenaires.

Renseignements auprès de l'Association des Gabarriers du Haut Val de Loire : 06.81.83.75.74 ou par mail à l'adresse : charly.bruere@orange.fr

Le programme détaillé et les horaires de la Fête seront relayés sur le site mairiecosnesurloire.fr



DERNIER RENDEZ-VOUS POUR D'JAZZ À COSNE

Fabien Mary quintet + The Big Doo-Doo Band / 1^{ère} partie
Lundi 22 mai – 20h30 – Salle des Fêtes de Cosne

La Municipalité et D'Jazz Nevers ont noué des relations privilégiées depuis plus de onze ans. Fruits de ce partenariat, les succès des nombreux concerts de différents artistes restent encore dans les mémoires. Cette année encore, la Ville a mis à disposition trois de ses salles (le Palais de Loire, la salle des fêtes de Cours et la salle des fêtes de Cosne) afin d'accueillir des artistes et groupes exceptionnels :

- **Nguyên Lê et Chris Jennings**
- **Stéphan Oliva et Jean-Marc Foltz**
- **Eric Séva et Daniel Zimmermann**
- **Impérial Quartet**

Pour clôturer cette 11^{ème} saison, nous vous invitons à découvrir **Fabien Mary** considéré comme l'un des plus fins trompettistes de la scène hexagonale. Doté d'une sonorité qui combine l'assurance et le lyrisme, il fait l'unanimité pour l'excellence de son jeu et sa synthèse personnelle de l'influence des grands trompettistes fondateurs du be-bop et du cool. Membre de nombreuses grandes formations, notamment du Paris Jazz Big Band, il a eu l'occasion, au gré de son parcours, d'enrichir son expérience auprès de musiciens tels que Wynton Marsalis, Diana Krall, Johnny Griffin, ou Archie Shepp. En quintet, il joue un répertoire mêlant standards et compositions personnelles.

Tarifs : 12 € / 8 € – Billetterie sur place ou au 03.86.57.00.00 | billetterie@djazznevers.com

En lien avec cet événement : Le Big Doo-Doo Band accueillera le trompettiste lors de 3 séances de travail autour d'un répertoire Hard Bop sélectionné par Sébastien Ledoux.

LES RENDEZ-VOUS DU MARCHÉ, ÉDITION 2023 !

En 2021, la Municipalité a décidé d'inviter la Culture au marché en proposant des animations durant la période estivale : danse, musique, magie, ateliers créatifs...

Après le succès des deux premières éditions, la Ville vous donne rendez-vous pour une troisième saison élargie (jusqu'au 1^{er} octobre). Découvrez les associations et artistes qui seront présents dès le mois de mai pour démarrer cette nouvelle édition :

- **Dimanche 7 mai** : Banda Azur et Or
- **Dimanche 14 mai** : Up 2 Dance
- **Dimanche 21 mai** : Les Gabarriers du Haut Val de Loire
- **Dimanche 4 juin** : Les Polysons
- **Dimanche 11 juin** : La compagnie AGORA
- **Dimanche 18 juin** : L'Association Formes & Couleurs
- **Dimanche 25 juin** : L'Harmonie de Cosne



Vous pouvez retrouver le livret des rendez-vous au marché à la Mairie de Cosne, Cours ou au CCAS

Les lieux précis des animations seront communiqués sur nos réseaux sociaux et sur notre site Internet !

FÊTE DE LA MUSIQUE MERCREDI 21 JUIN

Cette année, la Ville de Cosne a privilégié des artistes locaux pour mettre l'ambiance toute la nuit.

De la musique d'orchestre aux reprises pop en passant par un DJ, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

Venez fêter la musique dans les rues du centre-ville de 19h à 00h ! Retrouvez ci-contre le tableau récapitulatif des différents groupes, orchestres et chanteurs présents pour faire la fête.

Renseignements : service culturel au 03.86.26.50.65

| GROUPES | LIEUX | HEURES |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------|
| Ensemble de guitares de l'Ecole de Musique | Eglise Saint-Jacques | 19h |
| Orchestres aux Collèges Cosne, Donzy, et Pouilly & Ecole de Musique | Place Georges Clémenceau | 20h |
| Sixtyfour Reprises anglaises des Sixties | Square Gambon | 20h30 |
| Soirée DJ | Place Georges Clémenceau | 21h |
| Roll the Dice Reprises Rock internationales des années 80 à début 2000 | Haut du boulevard de la République | 21h |
| No Limit Reprises pop, rock & variétés | Rue Saint-Agnan | 21h |
| Turn off Ska / punk rock | Haut du boulevard de la République | 22h30 |





Nouveaux maillots, bonne ambiance et plaisir de jouer ensemble, bienvenue au CVB !

COSNE VOLLEY BALL : LE CLUB RECRUTE !

Le Club de Volley-ball de Cosne existe depuis plusieurs années et continue de vivre à travers des entraînements chaque semaine, des matchs dans le championnat UFOLEP 58 et un tournoi organisé tous les ans.

Composé d'hommes et femmes **de tous âges** et de **tous niveaux**, les entraînements ont lieu 2 fois par semaine au gymnase du lycée Pierre-Gilles de Gennes : les lundis et mercredi à 19h00.

L'année dernière, le Club s'est illustré dans le Championnat de la Nièvre en mettant une équipe sur la **1^{ère} marche du podium**. Quel que soit le niveau, la bonne ambiance est de mise dans ce Club où le **plaisir du jeu** est primordial !

➔ **Le Club recrute !** Si vous avez plus de 16 ans et souhaitez découvrir ou redécouvrir le volley, le Club souhaite mettre en place sa **section "Jeunes"**, qui n'a pas encore abouti faute d'encadrants qualifiés...



Contact : Cosne Volley Ball • Gymnase Pierre-Gilles de Gennes - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
cosnevolleyball@gmail.com • Cosne Volley Ball

LA BOXE SE DONNE EN SPECTACLE !

L'**UCS Boxe**, est sur le point de planifier l'un des événements les plus excitants de l'année pour les fans de boxe. Le **samedi 27 mai** prochain à partir de 19h, le club organisera un gala de boxe qui attirera des amateurs et des professionnels de toute la France (St Ouen, St Maur, Champigny, Argenteuil, Gien...). Les combats auront lieu dans la salle du COSEC, qui peut accueillir des centaines de spectateurs.

Quatorze combats sont au programme dont deux féminins. Après quelques combats de boxe éducatives pour les plus jeunes du club en début de soirée, place à la boxe en amateur par la suite avec des vrais coups portés, des vrais combats : **spectaculaires !**

L'UCS Boxe présentera aussi quatre de **ses jeunes combattants** les plus prometteurs lors de cet événement. Ces jeunes boxeurs sont déjà en train de se faire un nom dans le monde de la boxe, et ce gala sera une excellente occasion pour eux de montrer leur talent et leur potentiel.

Entrée payante : 10 € à partir de 12 ans.



Contact : Cosnois Boxing Club
Place Pierre et Marie Curie
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
ucsboxe@gmail.com • cosnoisboxingclub



Le spectacle était déjà au rendez-vous les années précédentes !



INTERVIEW

RENCONTRE AVEC CHRISTIAN HAPPY : NOUVEL ENTRAÎNEUR DE L'UCS BASKET ET ORGANISATEUR DES "VACANCES SPORTIVES HAPPY"



Christian Happi

Christian Happi et son association organisent pour la 4^{ème} année consécutive les "Vacances Sportives Happy", qui dureront cette année 4 semaines. Christian officie également désormais en tant que nouvel entraîneur auprès de l'UCS Basket et succède ainsi à Laye N'Dir.

Cosne, ma Ville : Vous êtes passé entraîneur de l'équipe Senior (évoluant en Pré National) depuis cette saison, n'est-ce pas trop difficile de diriger des joueurs avec qui vous avez joué auparavant ?

Christian Happi : Jusqu'au mois de septembre, je ne savais pas que j'allais devenir entraîneur de l'équipe 1 ! Laye N'Dir est venu me trouver lors d'un entraînement et m'a annoncé qu'il me confiait les clés... Je n'ai pas trop réalisé au départ car je devais dans un 1^{er} temps uniquement l'assister. Le reste devait suivre bien plus tard. J'ai bien entendu accepter immédiatement tout en lui demandant ce qu'il attendait de moi en équipe 1. Pour répondre à votre question, non ce n'est pas simple car j'entraîne mes co-équipiers et le

groupe est très hétérogène avec des jeunes et des moins jeunes... Mon 1^{er} discours a donc été de dire que j'allais coacher à 2 vitesses.

CMV : Vous succédez donc à Laye N'Dir, entraîneur depuis des décennies. C'est un gros défi pour vous...

Christian Happi : En effet, l'héritage de Laye est bien ancré... à moi d'écrire une autre page ! Il reste bien entendu Président du Club et est toujours à mes côtés et proche des joueurs, il a pris du recul mais ses bons conseils et avis sont toujours les bienvenus. En revanche, le regard des joueurs est aujourd'hui tourné vers moi et c'est très important, ils savent qu'ils peuvent compter sur moi pas seulement en tant que coach mais aussi en tant que co-équipier.

CMV : L'UCS Basket est classée actuellement 6^{ème} en Pré National, comment voyez-vous cette fin de saison ?

Christian Happi : Mon objectif pour le moment est le maintien. Nous sommes actuellement 8^e au classement sur 10, mais il nous reste 1 match ! Bien entendu si on le remporte c'est parfait : il nous faut impérativement gagner pour assurer le maintien ! Nous avons vécu des moments difficiles notamment avec la crise Covid qui a fait beaucoup de mal et nous avons perdu en effectifs. J'ai hâte que la saison se termine pour repartir sur du neuf et travailler sur la nouvelle saison qui arrive.

CMV : En parallèle, vous organisez les "Vacances Sportives Happy", comment va se dérouler cette nouvelle édition ?

Christian Happi : Cette année, les *Vacances Sportives Happy* se dérouleront **du 17 juillet au 11 août**

soit pendant 4 semaines pour la toute 1^{ère} fois.

Les enfants de **9 à 17 ans** sont les bienvenus, sur inscription. Les tarifs sont adaptés selon le secteur d'habitation (Cosne / hors-Cosne) et cette année encore, les activités proposées seront variées : handball, foot, basket, piscine, laser game, badminton, jeux de glisse...

C'est avant tout une manifestation fédératrice, pour le bien et le bonheur des enfants afin qu'ils se sentent aussi un peu en vacances, car beaucoup ne partent pas. Sport et activités ludiques sont alternés pour toucher le plus grand nombre et surtout qu'ils s'amusent ! Tout est parfaitement dosé pour que chaque enfant y prenne du plaisir. Tout est propice au partage, y compris pendant la pause méridienne où chaque enfant amène son pique nique !

Enfin, au nom de l'association, je tiens à remercier les nombreux **bénévoles** qui sont mobilisés pendant les semaines d'activités, ainsi que nos différents partenaires qui nous soutiennent depuis le début : l'État via la Préfecture [cette animation entre dans le cadre du **Contrat de Ville** qui permet d'impulser une dynamique au service des habitants du quartier], la Ville de Cosne, la Communauté de Communes Coeur de Loire, les bailleurs sociaux Nièvre Habitat et Habillis, l'UCS Foot et l'UCS Basket et le Pitou Parc qui nous reçoit chaque été dans d'excellentes conditions.

**Toute personne souhaitant être bénévole au sein de l'association ou simplement apporter son aide lors des Vacances Sportives est la bienvenue ! Pour ce faire, contacter Christian Happi via les coordonnées ci-dessous.*

CONTACT

Vacances sportives Happy
2 quater Rue du Colonel Rabier
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
06.87.36.70.45
vacancesportiveshappy@gmail.com

Elanion adulte • © JFO



L'ÉLANION BLANC, UNE NOUVELLE ESPÈCE DE RAPACE NICHEUSE, DÉCOUVERTE À COSNE

En 2021, 3 ornithologues nivernais Régis Graëff, Jean-François Ozbolt et Johann Pitois ont découvert la nidification de ce spectaculaire rapace sur la commune de Saint-Père. Une première en Bourgogne Franche-Comté. L'Élanion blanc avait alors utilisé un ancien nid de corvidés dans une aubépine de 5-6 mètres de hauteur au centre d'une haie de 100 mètres environ.

En 2022, le même couple s'est installé dans un robinier faux-acacia sur la commune de Cosne-sur-Loire. Malheureusement, les 2 tentatives de reproduction ont échoué.

Depuis 2021, la LPO Bourgogne Franche-Comté suit avec attention la nidification de ce petit rapace spectaculaire. Un peu plus gros que le Faucon crécerelle, il niche en France depuis les années 90 et depuis, son expansion n'a pas cessé.

On le reconnaît à son plumage blanc et gris clair, excepté à la pointe des ailes qui sont noires, tout comme les couvertures (avant de l'aile). Observé de prêt, on remarque sa tête de chouette avec les yeux rouges surlignés de noirs, formant comme un « loup ». A noter que les mâles et les femelles sont assez semblables (le mâle étant un peu plus petit, comme souvent chez les rapaces).

Son vol et sa technique de chasse sont tout aussi impressionnants, puisqu'il est capable de voler sur place, afin de repérer ses proies, pour la plupart des campagnols. Il est particulièrement adroit et le plus souvent ses plongées sont couronnées de succès. En 2022, on comptait 5 couples dans notre région, tous au sud du département de la Nièvre, dans le bocage nivernais, à l'exception du couple de Cosne.

L'évolution démographique rapide de ce rapace s'explique principalement par le contexte actuel du réchauffement climatique avec des hivers particulièrement doux. Compte-tenu de sa capacité d'adaptation, on peut s'attendre à ce que l'Elanion colonise de façon durable notre département ; en espérant revoir le couple cosnois en 2023.

Vous avez trouvé un animal sauvage blessé ou en détresse ?

Pour tout conseil / régulation / prise en charge, vous pouvez contacter l'Hôpital de la Faune Sauvage - Château de La Grand' Cour 18350 Mornay-Berry
hfs-centre.com • 06 64 41 67 34
Tous les jours 10h-12h et 14h-19h
Service gratuit



Informations : LPO-BFC (Ligue pour la protection des oiseaux en Bourgogne Franche-Comté) :

nievre@lpo.fr • bourgogne-franche-comte.lpo.fr

[lponievre](https://www.facebook.com/lponievre) [lpo_bfc](https://www.instagram.com/lpo_bfc)

LE CONCOURS DE FLEURISSEMENT DÉBUTE BIENTÔT !

Ouvert à tous et gratuit, le Concours de fleurissement comprend **6 grandes catégories** auxquelles les Cosnois peuvent s'inscrire **jusqu'au 30 juin** pour espérer remporter un Prix. Les visites des réalisations se tiendront durant la **première quinzaine de juillet** par le jury, à l'issue de laquelle un palmarès sera établi sur des critères de notation bien précis.

Le bulletin d'inscription et le règlement sont disponibles à l'accueil de la **Mairie de Cosne et de Cours**, au **Centre Communal d'Action Sociale** et sur mairiecossnesurloire.fr.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA NATURE CÉLÉBRÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS À COSNE



La Fête de la Nature est l'événement national dédié à la nature. Chaque année en mai, cette Fête est célébrée par des milliers d'animations gratuites en France. La Ville de Cosne-Cours-sur-Loire, qui a fait de la protection de la biodiversité un engagement phare, participe à l'édition 2023, qui se déroule du 24 au 29 mai. Sur la thématique des rivages, elle propose un programme riche et varié qui plaira aux petits comme aux grands !

➔ À la Médiathèque...

"Nestor, mon ami le castor" : mardi 23 mai de 18h30 à 20h : conférence diaporama de l'association Regards Photo. Gratuit, sur inscription au 03.86.20.27.00. Du 15 mai au 3 juin : exposition de photographies.

La **Communauté de Communes Cœur de Loire** s'associe elle aussi à cette Fête de la Nature et propose 2 animations à la Médiathèque :

"Naturalistes en herbe" : mercredi 24 mai de 14h à 17h : animation réalisée par le Pavillon du Milieu de Loire. Sortie en famille (enfants accompagnés à partir de 6 ans). Gratuit, sur inscription au 03.86.20.27.00.

"Entre la pierre et l'eau" : jeu de piste en ligne : parcours le long de la Loire, au départ du parvis. Application Explorama gratuite à télécharger : <https://explorama.app/>

➔ Au musée...

"Beaux rivages, du musée à la plage" : mercredi 24 mai de 15h à 17h : visite commentée de l'exposition Beaux rivages au musée de la Loire et balade le long du Nohain et de la Loire à la découverte des nombreuses espèces d'oiseaux qui peuplent les rivages, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Gratuit, sur inscription au 03.86.26.71.02.

"La représentation des cours d'eau dans les archives" : mercredi 24 mai de 10h à 12h et de 14h à 16h30 : le service des Archives municipales sort exceptionnellement de ses réserves une sélection de documents graphiques des 17ème, 18ème et 19ème siècles représentant la Loire et le Nohain. Salle Emile Fernand-Dubois, entrée libre.

➔ ...et à Port Aubry

"Animation sur les chauves-souris" : vendredi 26 mai de 20h45 à 22h15 : présentation de biologie et de l'écologie des chauves-souris, puis balade nocturne d'écoute et d'observation sur les bords de la Loire. Gratuit, sur inscription au 03.86.26.50.62.



COSNE AIME LA LOIRE PROPRE !

Le samedi 4 mars, tous les amoureux du fleuve et de la nature avaient rendez-vous pour la traditionnelle opération **J'aime la Loire propre**. De la source à l'océan, plus de 1 000 km de berges ont été nettoyés et débarrassés des déchets en tout genre qui souillent ses rives.

À Cosne, cette opération était organisée par l'Association de Chasse Fluviale de la Nièvre et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre, avec le soutien de la Ville. Plusieurs associations locales se sont aussi mobilisées lors de cet événement.

Malgré le froid vif, une cinquantaine de participants se sont rassemblés place de la Pêcherie et ont récolté près de 5 m3 de déchets... dont un canapé ! **RDV le 13 mai pour une nouvelle collecte de déchets dans le cadre de la Journée citoyenne et intergénérationnelle (voir page 7).**

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : PENSEZ-Y !



Si votre enfant entre en petite section de maternelle, les inscriptions débutent pour les écoles cosnoises **dès le mardi 2 mai jusqu'au mercredi 31 mai inclus**.

Comment faire ?

Les inscriptions par mail sont à privilégier à l'adresse : **affaires.scolaires@mairiecosnesurloire.fr**.

S'il ne vous est pas possible de transmettre votre demande par mail, vous pouvez vous rendre directement au service des Affaires scolaires de la Mairie. Il vous faudra alors préparer votre dossier (livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile sur Cosne-Cours-sur-Loire et une copie du jugement pour les parents séparés). Le dossier sera par la suite transmis directement à l'école concernée.

Pour rappel : un secteur est déterminé pour chacune des écoles cosnoises. Toute demande de dérogation devra être dûment justifiée par courrier.

Pour plus de renseignements : services des Affaires scolaires au 03.86.26.50.52, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ou par mail à l'adresse : **affaires.scolaires@mairiecosnesurloire.fr**



LE CARNAVAL S'EST INVITÉ DANS LES ÉCOLES

Une pluie de confettis s'est abattue dans les cours de récréation des écoles **Pierre et Marie Curie** (mardi 21 février), **Villechaud** (jeudi 23 mars) et **Paul Doumer** (vendredi 24 mars). Les élèves ont été invités à se déguiser en leur personnage préféré, avec des costumes allant des super-héros aux animaux, en passant par les princesses et les pirates. Un univers riche en couleurs s'est ouvert aux enfants qui ont pris ensuite la direction des rues du centre-ville et des divers quartiers de Cosne, pour leur plus grand bonheur... un joli moment de convivialité et d'amusement !



MIXITÉ DES GÉNÉRATIONS À L'EHPAD

Une **animation jeux de sociétés**, proposée par la Médiathèque de Cosne et l'Association *Les Amis de l'Hôpital*, s'est déroulée à l'Ehpad Bûchet Desforges un jeudi par mois, **du 1^{er} décembre au 22 mai**. Une **rencontre intergénérationnelle** entre les élèves de l'école Paul Doumer (MS, GS et CP) et les résidents de l'Ehpad qui a permis un véritable échange ludique et convivial.

À noter : les élèves des classes de CE1 et de CE2 de l'école Paul Doumer se rendront à l'Ehpad en fin d'année scolaire afin d'y tenir une chorale.

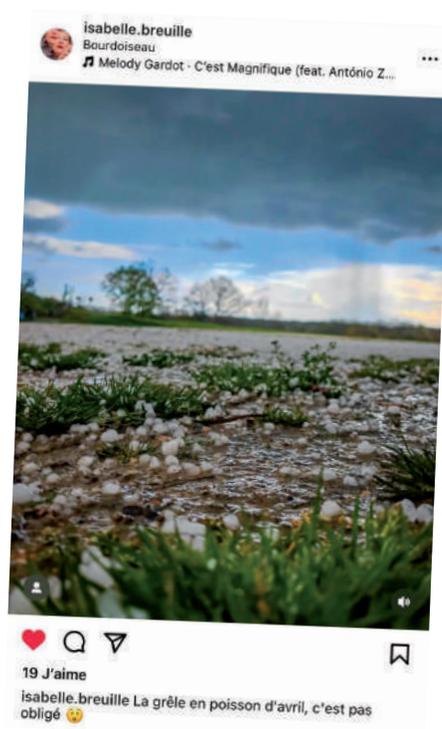




MERCI AUX PARTICIPANTS !

Continuez de participer avec le #cosnemaville

Le musée de la Loire est aussi sur Instagram ! Suivez-le dès maintenant : @museedelaloire



Zoom sur la Com-Com



Préparez votre rentrée en Cœur de Loire !
Piscine, École de Musique, restauration scolaire... les inscriptions sont ouvertes !



Les services de Cœur de Loire se préparent pour la rentrée de septembre 2023. Dès le mois de juin, vous pourrez procéder à vos inscriptions à la piscine, à l'École de Musique ou à la restauration scolaire. Pour cela, une seule adresse : coeurdeloire.fr

• **L'École de Musique, un parcours complet de formation !**

L'école de musique intercommunale vous propose des cours individuels et collectifs encadrés par une équipe qualifiée. Enfant, adolescent ou adulte, venez apprendre un instrument ou chanter, seul ou en groupe, au gré d'un parcours complet de formation !

Ouverture des inscriptions à partir du 15 juin sur coeurdeloire.fr, ou retrait des dossiers au secrétariat de l'École de Musique, aux horaires d'ouverture.

• **Piscine de Cosne, place au bien-être et au sport !**
Dès la rentrée, l'équipe des piscines reprendra ses séances d'activités aquatiques adultes (aquabike,

aquatonic, aquagym et natation senior). Plusieurs créneaux sont proposés. Les inscriptions sont également ouvertes pour l'apprentissage de la natation pour les enfants.

Ouverture des inscriptions début juillet. Pour connaître les tarifs, horaires et modalités d'inscription, rendez-vous sur coeurdeloire.fr

• **Les inscriptions pour la restauration scolaire, c'est désormais en ligne !**

Afin d'inscrire votre enfant à la cantine, rendez-vous sur coeurdeloire.fr. Vous pourrez, via le portail famille, y renseigner le profil de votre(s) enfant(s). Depuis votre compte sécurisé, vous pourrez gérer vos inscriptions annuelles, modifier les jours de fréquentation de votre enfant à la cantine, consulter et payer vos factures...

Ouverture des inscriptions à partir du 22 mai sur coeurdeloire.fr



► Permanences Médecins

Mai :

Les 6 et 7 : Docteur Garin Beauvais – Pouigny

Les 13 et 14 : Docteur Biribi – Donzy

Les 20 et 21 : Docteur Branzan – Pouilly-sur-Loire

Les 27 et 28 : Dr Massias de la Gravière - Cosne

Juin :

Les 3 et 4 : Docteur Romary - Cosne

Les 10 et 11 : Docteur Garin Beauvais – Pouigny

Les 17 et 18 : Docteur Monasson – Cosne

Les 24 et 25 : Docteur Biribi – Donzy

Pour connaître les coordonnées du médecin de garde, composez le 15.

► Amélioration de votre habitat

UN SERVICE PUBLIC GRATUIT QUI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET HABITAT

La Communauté de Communes Cœur de Loire en partenariat avec le réseau départemental **Nièvre Rénov'** vous propose un ensemble de services, d'informations et surtout un **accompagnement personnalisé pas à pas, en proximité** :

- une écoute attentive de votre demande
- un appui pour certaines démarches administratives
- un diagnostic sommaire du logement et des préconisations de travaux adaptés à vos besoins
- une analyse du financement de votre projet.

Renseignements et prise de rendez-vous :

Service Habitat Cœur de Loire
Gaëlle PUECH
au 03 71 55 00 39



Bourgogne Photo
6 rue du Commerce
58200 Cosne-sur-Loire

09.53.89.63.28
06.21.03.22.00

photos.christophe.lorsch@gmail.com
www.bourgogne-photo.fr
Siret : 914022454 - APE : 7420ZQ



Zone Commerciale Nord du Pont Midou - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
03 86 24 49 75 • DRIVE : www.achetezencoeurdeloire.fr

Le bœuf tricolore cosne sur loire www.boeuftricolore.fr



Les toitures d'**O.R.**
Charpente - Couverture - Zinguerie

Olivier ROCHER
36, Chemin du Champ Blanc
58200 COSNE SUR LOIRE

06 61 34 08 42 lestoituresdor@gmail.com



ESPACE SOLEIL
Fenêtres, Volets, Portes,
Stores, Portails
ALU - BOIS - PVC

Créez, imaginez, osez...

96, rue St Agnan
58200 COSNE S/ LOIRE
Tél. 03 86 28 34 08
espacesoleil58@gmail.com

EXPRESSION POLITIQUE

Le budget 2023 a été voté lors du conseil municipal du 6 avril. Nous y avons exposé nos orientations. Le surplus de recettes généré par l'augmentation des bases locatives de 7,1% par l'Etat ne couvre pas les surcoûts en énergie et fluides subis par la ville. Pour **garantir les investissements nécessaires des prochaines années : maison de santé, voirie dont l'accès au nouvel hôpital, écoles**, nous avons fait le choix de **maintenir les taux d'imposition** de la commune.

Si certains, lors de ce conseil, souhaitent une baisse du taux d'imposition, ils n'ont pas expliqué quels services ou investissements ils souhaitent voir supprimés.

Nous avons décidé, lors du conseil communautaire de Cœur de Loire, de voter l'harmonisation des taux de la

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). La TEOM, qui aura à compter de 2025 une part incitative, va progressivement augmenter pour rejoindre le tarif actuellement payé par les habitants du secteur de Pouilly. Cette hausse est nécessaire pour assurer les investissements du service et le faire évoluer vers un meilleur tri des déchets.

Au fil des communications municipales, des rencontres et des rendez-vous, nous continuerons à vous expliquer ces choix.

De Vous à Nous.

Depuis le 1er janvier 2023, les normes relatives à la construction de **méthaniseurs** ont évolué pour prendre en compte les risques inhérents à ce type d'installations, qui doivent maintenant être éloignées des habitations d'au moins 200 mètres.

L'évolution de la législation était connue dès juin 2021, ce qui n'a pas empêché le Préfet de la Nièvre d'accorder en septembre 2021 un permis de construire pour un projet de méthaniseur sur le site du Bois Maillard, avec trois habitations situées à moins de 200 mètres, **défiant ainsi tout principe de précaution.**

Si le mix énergétique est à rechercher, cela ne doit pas être au prix du bien-être des habitants de Villechaud, quartier en passe de devenir le souffre-douleur de Cosne,

subissant les nuisances de Biosyl, la pollution du Rio Merlin, et bientôt celle découlant des 1300 passages de camions et tracteurs par un alimentant le méthaniseur.

Nous demandons à nos collègues du Conseil municipal de s'engager à s'opposer à l'installation de ce méthaniseur au Bois Maillard, et à intervenir pour **assister les porteurs de projet dans la recherche d'un lieu mieux adapté.**

Michel Veneau, Pascale Quillier, Sylvie Reboulleau, Lucie Leclerc et Alexandre Boucher-Baudard

Souriez, vous êtes (sur)taxés !

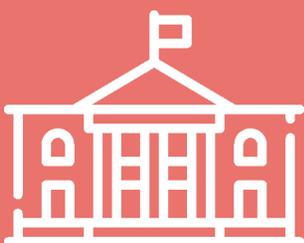
Ce sera un feu d'artifice fiscal auquel votre portemonnaie sera soumis en octobre prochain : les impôts augmenteront de 7,1%. Le Gouvernement l'a décidé, mais la Municipalité a décidé de l'accepter. Vous verrez exploser aussi la taxe des ordures ménagères de plus de 33 % !!! Cela a été voté par la Majorité municipale et par le groupe de Michel Veneau. **Nous nous y sommes totalement opposés !**

En face de cette explosion fiscale, ce sont des voiries toujours aussi défoncées, une ville toujours aussi sale, un service d'enlèvement des ordures ménagères qui ne change pas, une salle des fêtes fermée 6 mois de

l'année, des agents municipaux qui quittent le navire, et une répartition des subventions aux associations trop injuste. Une section sportive voit augmenter de 52 % sa subvention. Et les autres ? Que dire de l'abandon de Cours et du bâtiment de l'école !

Cela fait 3 ans que M. Gillonnier est aux manettes de la ville. Certains élus de son groupe ne viennent même plus aux conseils municipaux, qui se tiennent grâce au quorum des groupes de l'opposition. **Bilan visible de cette gestion : Cosne-Cours-sur-Loire en déclin !**

Pour Cosne@utrement
Hicham **BOUJLILAT**
Martine **BOREL**
Isabelle **DENIS**



Horaires de l'accueil de la Mairie

Du lundi au vendredi
08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Permanence du Maire et ses élus

Sur rendez-vous
Téléphone : 03 86 26 50 00

Le prochain Conseil

Municipal se déroulera le 22 juin à 19h au Palais de Loire et sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

PROGRAMME

/// DE MAI À OCTOBRE 2023 ///



CHANTS

LES

RENDEZ

MUSIQUE

SPECTACLES

VOUS

ANIMATIONS

DU

MARCHE

DANSE

THÉÂTRE

à Cosne-Cours-sur-Loire

